



Droit, Économie, Gestion

CESU/DESU/DESIU : DESU Magistère Droit des affaires, fiscalité et comptabilité

Responsable	Descriptions	Informations
Olivier NEGRIN olivier.negrin@univ-amu.fr	Type : Diplôme d'établissement de 2ème et 3ème cycle Domaines : Droit, Économie, Gestion	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique Nombre de crédits : 0

OBJECTIFS

Le Magistère de Droit des affaires, Fiscalité et Comptabilité propose :

- **Tradition et Innovation** Créé en 1985 par le Doyen Christian Louit, le Magistère de Droit des Affaires, Fiscalité et Comptabilité a formé des générations de fiscalistes et de juristes d'affaires de très haut niveau. L'Annuaire des anciens en témoigne, qui fait ressortir que beaucoup d'entreprises françaises de premier plan et de nombreux cabinets d'avocats parmi les plus prestigieux comptent en leur sein un ou plusieurs diplômés du Magistère. Visant à compléter par des enseignements spécifiques la formation, reconnue comme excellente, dispensée à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence, le cursus proposé en Magistère constitue un atout majeur pour l'insertion professionnelle de ses étudiants. Le Magistère bénéficie d'une reconnaissance et d'une visibilité nationales en étant régulièrement classé parmi les meilleures formations en Droit des Affaires et Fiscalité. Le programme d'enseignement et les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont régulièrement adaptés pour répondre toujours plus pleinement aux exigences liées à la formation de jeunes juristes et fiscalistes pleinement opérationnels.
- **Ouverture internationale** Enseignement intensif de l'anglais juridique. Voyage d'étude en deuxième année (Grande-Bretagne). Large possibilité de poursuite d'études à l'étranger. Certains cours dispensés en anglais (deuxième et troisième année). Rédaction d'un rapport de recherche en anglais (deuxième année). Accueil d'étudiants étrangers (notamment dans le cadre du dispositif de bourses Eiffel).
- **Ouverture à l'entreprise et aux professions du droit** Stage obligatoire lors de chacune des deux premières années. Troisième année en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Nombreux séminaires animés par des professionnels (généralement des « anciens »). Jeu d'entreprise organisé en deuxième année. Participation aux Forums Stages-Emplois organisés par l'Institut de Droit des affaires.
- **Accompagnement** Environnement « école ». Effectif des promotions limité à 26 étudiants. Séminaires en groupe restreint. Secrétariat dédié. Réseau des anciens très actif. Aide à l'obtention des stages et des contrats en alternance. Accessibilité des enseignants. Accompagnement dans la poursuite d'études. Association des étudiants très active.

PUBLIC VISÉ

Le Magistère de Droit des affaires, Fiscalité et Comptabilité est une formation accessible aux étudiants ayant validé, avec de très bons résultats, deux années d'étude en Droit. Il s'adresse aux étudiants motivés, désireux et suivre des enseignements exigeants, aptes à supporter une charge de travail significative et poursuivant le but d'approfondir leurs connaissances en Droit des affaires et en Droit fiscal.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en Magistère de Droit des affaires, Fiscalité et Comptabilité est sélective. L'effectif des promotions est limité à 26 étudiants.

En première année, les candidatures sont ouvertes aux étudiants de licence en droit « classique » (« L2 Droit » avec un profil préférentiellement orienté vers le droit privé) et aux élèves issus des classes préparatoires aux grandes écoles (prépa « ENS D1 »). Les candidats sont susceptibles d'être convoqués à un entretien de sélection. Une entrée directe en deuxième année est parfois possible

dans la limite des places disponibles. Elle est en tout état de cause réservée aux étudiants dont les résultats antérieurs sont excellents.

Les critères d'admission sont la qualité du cursus antérieur, les expériences professionnelles et de stage, la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères (dont l'anglais) et les qualités personnelles (ouverture d'esprit, dynamisme, volonté, exigence).

À l'issue de chacune des deux premières années, le passage en année supérieure est subordonné à l'obtention d'une moyenne « renforcée » dans les matières fondamentales.

STRUCTURE ET ORGANISATION

Nombre total de semaines d'enseignement : 68

Date indicative de début des enseignements : septembre 2018

Date indicative de fin des enseignements : septembre 2021

- Le Magistère est une formation dispensée en 3 ans. Des stages professionnels (en France ou à l'étranger) doivent être effectués lors de chacune des deux premières années. La troisième année doit préférentiellement être suivie en alternance.
- Les cours de 1ère année sont assurés en français.
- Les cours de 2ème et 3ème année sont, pour la plupart, assurés en français. Quelques enseignements sont dispensés exclusivement en anglais.
- A chaque niveau d'études, les étudiants suivent successivement tout ou partie des enseignements généraux de 3ème année de Licence de Droit, de 1ère année de Master de Droit des affaires et de 2ème année de Master de Droit des Affaires (parcours Droit et Fiscalité de l'entreprise) ainsi que des enseignements spécifiques au Magistère (surtout en 1ère et 2ème année).
- Les cours et séminaires ont lieu à Aix-en-Provence. Une parfaite assiduité à tous les enseignements est exigée.

LISTE DES PARCOURS

- [Magistère Droit, Fiscalité, Comptabilité 1ère année](#)
- [Magistère Droit, Fiscalité, Comptabilité 2ème année](#)
- [Magistère Droit, Fiscalité, Comptabilité 3ème année](#)

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

La formation proposée en Magistère s'appuie, au cours des trois années d'études, sur les principaux enseignements de la 3ème année de Licence de droit et des deux années du Master de Droit des affaires (parcours Droit et Fiscalité de l'entreprise), ce qui permet aux étudiants d'obtenir ces deux diplômes nationaux (Licence et Master) en même temps que le diplôme du Magistère.

Elle comporte par ailleurs des enseignements permettant aux étudiants de compléter leurs connaissances dans différentes branches du Droit fiscal et du Droit des affaires en étudiant des questions ne figurant pas au programme suivi par la généralité des étudiants (Fiscalité personnelle approfondi, Droit patrimonial de la famille, Droit du contentieux administratif, Droit des procédures fiscales, Droit boursier, par exemple).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le Magistère de Droit des affaires, Fiscalité et Comptabilité s'adresse à des étudiants ayant déjà démontré, au cours de leurs deux premières années d'étude, leur intelligence des questions juridiques, leur qualité



d'expression écrite et orale, leur aptitude au raisonnement juridique et leur capacité de travail.

L'objectif de la formation est de doter les étudiants de compétences opérationnelles assises sur des connaissances théoriques et un savoir-faire technique solides. Pour ce faire, les méthodes d'enseignement mises en œuvre visent à les faire progresser sur le terrain de la recherche d'informations fiables et de solutions opérationnelles (en développant leur autonomie, leur curiosité et leur esprit critique), leur présentation et leur mise en forme (en perfectionnant leurs qualités d'expression écrite et orale, en français comme en anglais) et leur partage (à travers, notamment, la sensibilisation aux exigences du travail en groupe).

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Les stages et l'alternance font partie intégrante de la formation en Magistère et sont pris en compte pour l'obtention du diplôme. Les stages en entreprise ou en cabinet sont obligatoires en première et deuxième année. La troisième année se fait normalement en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'une durée d'un an) ou, à défaut, d'un stage d'une durée minimal de trois mois.

POURSUITES D'ÉTUDES

À l'issue du Magistère, environ un quart des diplômés intègre directement le marché du travail. Les autres étudiants suivent une année d'étude supplémentaire (LLM, master spécialisé en école de commerce, École du barreau ou IEJ) ou accomplissent un stage de longue durée en France ou à l'étranger). Les étudiants bénéficient, à cet égard, des nombreux partenariats noués par Aix-Marseille Université, la Faculté de droit d'Aix-en-Provence, son Institut de droit des affaires et son Institut Europe-Asie. Quelques étudiants s'engagent dans une thèse de droit et suivent le programme doctoral proposé par l'École Doctorale de Sciences juridiques et politiques d'Aix-Marseille Université.

PARTENARIATS

Chaque année, l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats sur l'ensemble des années du Magistère se voit proposer un stage d'une durée de 6 mois au sein du cabinet Clifford Chance de Paris.

CONTACTS

Secrétariat pédagogique :

- Martine FIGUIERE
- martine.figuiera@univ-amu.fr
- Tél : +33(0)4 42 17 29 02

Assistante administrative et pédagogique

CENTRE D'ETUDES FISCALES ET FINANCIERES

FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

bâtiment Cassin - 1er étage - bureau 1.5

- 3, avenue Robert Schuman, 13628 Aix en Provence cedex 01

M3C

UDFC - DESU Magistère Droit des affaires , fiscalité et comptabilité

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)

